



Mercredi 20.02.19 | 52^e année | N° 6

Journal officiel d'information | Rédaction: Service de la communication et de l'information, Hôtel communal, CH-2001 Neuchâtel | www.neuchatelville.ch | bulletinofficiel@ne.ch | T 032 717 77 09



Violaine Blétry-de Montmollin

Oser. Avancer.

Dans dix jours, comme à chaque 1^{er} Mars, nous commémorerons l'Indépendance neuchâteloise. Il y a 171 ans, en effet, la prise du Château donnait naissance à notre République, et les hommes et les femmes qui s'engagèrent dans la mise en place des nouvelles institutions le firent avec une énergie, une passion et une soif de progrès extraordinaires. Le 1^{er} Mars 1848, l'indépendance est proclamée. Le 30 avril, le peuple vote la première constitution républicaine. Deux ans plus tard, l'école devient obligatoire, et en 1857 est inaugurée la première ligne de chemin de fer du canton, entre le Locle et La Chaux-de-Fonds.

Que reste-t-il aujourd'hui de cette volonté farouche d'aller de l'avant, de construire ensemble notre avenir, de façonner nos institutions afin qu'elles soient en phase avec les réalités et les besoins d'aujourd'hui? Paradoxalement, dans un monde toujours plus connecté où chacun appelle au changement, jamais ce dernier n'a été plus difficile à mettre en œuvre. Trop souvent, la critique prime la proposition, l'obstacle prime l'action.

C'est là le sens véritable de notre action politique: dans un environnement à la complexité croissante, nous devons réussir malgré tout à lancer et à concrétiser des projets enthousiasmants et visionnaires. Des projets rassembleurs, pour rappeler que ce canton a été forgé, au 19^e siècle, par des hommes et des femmes qui voulaient bâtir ensemble le monde de demain, faisant preuve déjà de cet esprit ouvert, créatif et innovant qui court toujours dans nos veines, qui est notre force, notre « marque de fabrique ». Osons. Avançons.

Directrice de l'Agglomération



Le nouveau comité de la Marche du 1^{er} Mars, formé de Jules Aubert, Marc Rémy, Matthieu Lavoyer et Gianni Bernasconi, et sa présidente Catherine Huther, qui se retirera l'an prochain. (Bernard Python - Atelier 333)

La relève est en marche !

Pour les 171 ans de l'indépendance neuchâteloise, la Marche du 1^{er} Mars invite les familles à se réunir sur plusieurs générations pour mettre leurs pas dans ceux de la cohorte révolutionnaire descendue des Montagnes en 1848 pour prendre le Château aux Prussiens. Une manière de transmettre aux plus jeunes cette page d'histoire.

Trente kilomètres à pied, n'est-ce pas trop long pour les petites jambes et celles, fatiguées, de leurs grands-parents? «Il n'est pas nécessaire de faire l'intégralité du parcours. Les marcheurs peuvent nous rejoindre en route», rap-

pelle la présidente de la Marche du 1^{er} Mars Catherine Huther, qui a pu compter sur le soutien de nouvelles forces vives, appelées à reprendre le flambeau dès 2020. Un passage progressif de témoin qui a suggéré le thème de cette 35^e édition: renforcer les liens entre les générations, en invitant les familles à se rassembler. Celles qui chemineront avec trois générations réunies et qui se seront préalablement inscrites se verront remettre un cadeau.

Danser la marche

Autre nouveauté, la marche se dansera aussi cette année. A l'invitation de l'Association Danse Neuchâtel

et du théâtre du Pommier, le chorégraphe genevois Foofwa d'Imobilité se glissera dans le cortège au départ de la Chaux-de-Fonds pour une «dancewalk» citoyenne qui réunira des danseurs de la région, des enfants, un groupe de femmes migrantes de l'association Récif et quiconque souhaite les rejoindre. Armelle, la chanteuse du groupe de rap Quartier Bon Son, réinterprétera par ailleurs l'hymne neuchâtelois en route. Les marcheurs seront accueillis par les autorités de la Ville et du Canton sur l'esplanade de la Collégiale, où se tiendra dès 16h la cérémonie officielle. (ab)

Inscriptions souhaitées sur www.marchedupremiermars.com



Une démarche participative novatrice sera lancée au printemps pour remodeler le visage de La Coudre.



A Neuchâtel, comme ailleurs en Suisse romande, les espaces de travail partagés fleurissent. Reportage.



Retour en images sur la remise des Mérites sportifs de la Ville, qui ont récompensé 236 champions.



Travaux d'entretien de Zihlbrücke – Neuchâtel

**lundi, 25 février – samedi, 2 mars 2019,
de 22.00 h- 06.00 h**

BLS réalise des travaux d'entretien sur la voie. En raison d'un trafic ferroviaire important et afin de garantir la sécurité, les travaux doivent être effectués la nuit. Les trains circulent selon l'horaire.

Ces travaux vont entraîner des nuisances sonores, mais nous les organiserons de manière à limiter le bruit au minimum. Nous remercions la population concernée de sa compréhension.

Des questions?

Notre service clientèle se tient à votre disposition tous les jours de 7 h 00 à 19 h 00.

Téléphone 058 327 31 32

Formulaire de contact : www.bls.ch/serviceclientele

Meilleures salutations
BLS SA



swiss made



GINDRAUX

Fenêtrier[®]



Tradition & Qualité

111^{ans}

www.gindraux.ch



Des inquiétudes à Neuchâtel

La décision de TGV Lyria de supprimer l'une des quatre courses actuelles du Lausanne-Paris fait l'unanimité contre elle de Lausanne à Dijon. Même si la ligne Neuchâtel-Travers-Pontarlier-Frasne-Paris n'est pas directement touchée, la FTJA (Fédération du transjuralpin) s'inquiète de cette suppression.

TGV Lyria a annoncé sa décision de supprimer la course Lausanne-Frasne-Paris de 6h23 (passage à Frasne à 7h14) au profit d'une course supplémentaire Lausanne-Genève-Paris. Le même sort serait réservé à la course partant de Paris à 15h57 (arrivée à Lausanne à 19h37). Cette décision a provoqué de vives émotions de Dijon à Lausanne et de Neuchâtel à Frasne.

Les trois courses Neuchâtel-Frasne-Paris sont maintenues pour le changement d'horaire 2019-2020, mais avec des aménagements (départ de Neuchâtel à 7h03 au lieu de 8h03) et l'après-midi (départ 16h03 au lieu de 18h03). Les retours de Paris se feront aux mêmes heures qu'aujourd'hui. Il restera donc possible de faire un aller-retour Neuchâtel-Paris sur un jour – l'inverse, malheureusement, sera plus difficile. Du nouveau matériel roulant de type Flirt France sera engagé sur la ligne, ce qui rendra plus confortable le voyage entre Neuchâtel et Frasne. Restent encore en suspens le système de réservation et son quota.

Malgré les points positifs sur l'axe Neuchâtel-Travers-Pontarlier-Frasne-Paris, l'annonce de TGV Lyria appelle la FTJA à une grande vigilance. La suppression d'une course peut signifier le début d'une spirale négative conduisant à la perte d'acquis.



Points positifs, mais aussi inquiétudes pour l'avenir de la ligne Neuchâtel-Frasne-Paris. (Photo sp)

Une démarche participative novatrice sera lancée ce printemps à l'est de la ville de Neuchâtel



Les Coudriers auront leur mot à dire dans le cadre de la transformation de leur quartier. (Lucas Vuittel - Atelier 333)

La Coudre changera de visage

Tel un balcon sur la riviéra neuchâteloise, La Coudre jouit d'une situation remarquable. Or, le centre du quartier est envahi par le trafic, mal aménagé et vétuste. Depuis bien des années, les Coudriers voudraient retrouver un centre de quartier accueillant. Dès ce printemps, ils pourront contribuer concrètement à façonner le futur visage de leur quartier. Une démarche novatrice les invitera à manifester leurs attentes et récoltera des propositions. Un bureau spécialisé qui accompagnera le processus afin d'élaborer une vision partagée.

Ancienne commune viticole du littoral, rattachée à Neuchâtel en 1930, le quartier de La Coudre possède une riche histoire. Au cours du 20^e siècle, l'évolution du quartier est marquée par une forte urbanisation et par l'élargissement de l'axe routier principal d'est en ouest. Malgré la richesse des activités sociales et culturelles, La Coudre souffre en termes urbanistiques, d'un manque de centralité de quartier, qui serait propice aux échanges, à la flânerie ainsi qu'à la mobilité douce. La place de La Coudre et ses abords, où bus et funiculaire font la jonction pour relier le centre-ville à Chaumont en transports publics, mériterait d'être beaucoup mieux valorisé. Avec pour objectif d'offrir aux piétons un espace plus généreux et de mieux mettre en relation les différents modes de trans-

port. De même, le lien avec l'avenue des Portes-Rouges doit être soigné.

Une démarche innovante

Fort de ces constats, le Conseil général a considéré ce besoin parmi les mesures prioritaires du projet d'agglomération et en a approuvé les crédits au printemps 2018. La Ville a mandaté l'association «En commun» pour mettre sur pied une démarche participative d'un nouveau genre, qui invitera toutes les personnes concernées à exprimer leurs souhaits et à suivre le projet jusqu'à son aboutissement. La démarche concerne principalement le centre de La Coudre, mais aussi l'avenue des Portes-Rouges, deux zones qui par ailleurs ont fait l'objet d'interpellations au Conseil général ces dernières années. «Il s'agit d'un site magnifique avec une vie de quartier qui mérite d'être mis en valeur. Cela doit se faire avec toutes les personnes concernées,

relève la conseillère communale Christine Gaillard, directrice de l'Urbanisme. Une équipe spécialisée accompagnera le processus afin de favoriser le dialogue et récolter un maximum d'avis».

Première rencontre au printemps

L'association «En Commun», basée à Lausanne et dotée de relais à Neuchâtel, s'est illustrée dans des processus similaires à Vevey et à Nyon. A travers des tables rondes et des «chantiers participatifs», c'est-à-dire des espaces d'expérimentation et de recherche, l'équipe entend ouvrir un dialogue régulier entre les citoyens et les groupes d'intérêt locaux, les architectes et urbanistes. Une première rencontre aura lieu ce printemps, qui permettra aux habitants et usagers de s'inscrire pour devenir membres d'un groupement citoyen qui accompagnera le projet tout au long de son élaboration.

« La Coudre, entre passé et avenir »

L'est de la ville était en fête ce week-end, dans le cadre de la «30^e Expo de La Coudre». Organisée par l'Eren, la manifestation a accueilli un public nombreux dans les couloirs du collège du Crêt-du-Chêne où une trentaine de stands présentaient les associations et sociétés locales sur le thème «La Coudre, entre passé et avenir».

«Les festivités qui se sont déroulées ce week-end à La Coudre démontrent le dynamisme de ce quartier. Je me réjouis de travailler étroitement avec les habitants et usagers pour dessiner, aux côtés des professionnels de l'urbanisme, le nouveau visage de La Coudre», relève la conseillère communale Christine Gaillard.



La troisième édition de la Fête du théâtre fera la part belle à la création régionale

Robert Sandoz, en quête du père

Du 5 au 10 mars, cinq théâtres de Neuchâtel et La Chaux-de-Fonds, dont le Passage, le Pommier et le théâtre Tumulte, proposeront chacun à tour de rôle un spectacle au chapeau. Cette troisième édition de la Fête du théâtre fera la part belle à la création régionale avec, au menu, une plongée dans l'univers d'un cirque désorganisé par la troupe Comiqu'opéra, un poème de Blaise Cendrars mis en musique, mais aussi la dernière création de Robert Sandoz, «*Mon père est une chanson de variété*».

Robert n'a pas de père. Il l'a plutôt bien vécu: cela le faisait entrer «dans un groupe de gars assez branchés, comme Perceval, Luke Skywalker ou Jésus», comme il le dit dans ce spectacle, qui raconte avec une bonne dose d'auto-dérision la légende de sa naissance. Légende, car au fil de sa vie, ses origines ont été réécrites, son père étant parfois inconnu, parfois mort, parfois un proche de la famille. Dans la lignée des grands héros sans père, il s'est trouvé des figures de substitution: des membres masculins de la famille, des profs, mais aussi Barbapapa et, surtout, des chanteurs de variété française. Car la radio tournait en boucle à la maison. Ses questions existentielles, Robert les a résolues grâce à la philosophie des tubes.

«C'est ce que j'appelle de la bio-fiction. Je me suis inspirée de ma vie,



Un spectacle à la fois grave et léger comme un karaoké. (Guillaume Perret)

en la romançant», relève le comédien et metteur en scène neuchâtelois Robert Sandoz, né de père inconnu. «J'essaie d'expliquer pourquoi je n'ai

pas de père, comment j'ai été conçu et j'aborde aussi des secrets de famille. Le tout, avec des chansons de variété, car j'ai été élevé par des chansons». Dans

ce spectacle à la fois grave et léger comme une chanson populaire, Robert Sandoz maintient volontairement le flou entre réalité et fiction, multipliant les chausse-trappes. «Je suis devenu comédien, un métier où l'on est payé pour mentir aux gens. Finalement, je ne suis pas mieux que ma famille», sourit le quadragénaire.

Avec la complicité d'Yvette Théraulaz

Sur scène, Robert Sandoz se verra donner la réplique par le comédien neuchâtelois Adrien Gygax, qui se glissera tour à tour dans la peau du père, de la mère, mais aussi de l'obstétricien qui a supervisé la naissance. Une grande dame du théâtre romand, Yvette Théraulaz, fera par ailleurs une apparition exceptionnelle. Côté bande-son, les chansons iront des années 70 à la fin des années 80, entre Sardou, Balavoine, Goldmann et William Sheller. Si certaines passeront sur bande-son, la plupart seront chantées... en karaoké! «J'aime bien redonner des lettres de noblesse à ce qui est décrié. Il y a également un côté consolateur dans le karaoké», relève Robert Sandoz, en invitant le public à chanter avec lui. (ab)

«*Mon père est une chanson de variété*»: **mardi 5 mars à 20h au Pommier (au chapeau), puis les 6 et 7 mars. Tous les autres spectacles à l'affiche sur www.facebook.com/fetedutheatre**



Agenda culturel

Galleries et musées

Musée d'art et d'histoire MAHN, (espl. L.-Robert 1), ouverture ma à di, de 11h à 18h, www.mahn.ch. Exposition «Made in Neuchâtel. Deux siècles d'indiennes» jusqu'au 20.05.19; visite ciblée: «Indiennes et traite des Noirs», ma 05.03 à 12h15; Présentation de l'Objet du Mois, «L'introduction du contrôle du temps en entreprise: un enregistreur de présence à Neuchâtel au début du 20^e siècle» par Vincent Callet-Molin, ma 26.02 à 12h15; démonstration publique des trois automates Jaquet-Droz, di 03.03 à 14h, 15h et 16h.

Galleries de l'histoire, Antenne du MAHN, (av. DuPeyrou 7), tél. 032 717 79 20, www.mahn.ch. Ouvert me et di, de 14h à 16h ou sur rdv (sauf les jours fériés).

Muséum d'histoire naturelle MHN (rue des Terreaux 14), ouverture ma à di, de 10h à 18h. www.museum-neuchatel.ch.

Exposition «Pôles, feu la glace» jusqu'au 18 août 2019; visite interactive et discussions autour de l'exposition, ma 05.03 de 17h30 à 20h15.

Musée d'ethnographie MEN (rue St-Nicolas 2-4), ouverture ma à di, de 10h à 17h, www.men.ch. Exposition «L'impermanence des choses».

Jardin botanique de Neuchâtel (Pertuis-du-Sault 58), ouverture 7j/7, de 12h à 16h. www.jbneuchatel.ch. «Confection savon d'Alep» di 24.02 à 10h et 14h, inscription obligatoire au 032 718 23 50 ou jardin.botanique@unine.ch; «Givrées les noisettes» je 28.02 de 12h à 13h, sur inscription.

Café du Jardin: Expo «Jardin botanique en fête» photographies de Blaise Mulhauser du 14.01 au 02.06.

Atelier des musées

Informations et inscriptions sur www.atelier-des-musees.ch ou 032 717 79 18.

MAHN

• «Inspirations indiennes» atelier dès 16

ans, sa 09.03 de 13h30 à 16h30 et atelier 7 à 11 ans, me 13.03 de 14h à 16h.

• «Atelier de gravure» atelier dès 16 ans, sa 16.03, de 11h à 17h.

• «Mary Coppins» (indiennes), atelier 4 à 6 ans, ma 19.03 de 14h30 à 16h.

MHN

• «Aïe, ça chauffe!» atelier 7 à 10 ans, me 13.03 de 13h30 à 15h.

• «A gla glace!» atelier 4 à 6 ans, me 06.03 et 27.03 de 13h30 à 15h et me 20.03 de 15h30 à 17h.

MEN

• «Bazar bizarre!» atelier 7 à 10 ans, me 06.03 de 14h à 15h30.

• «Voyage au pays des tikis» atelier 4 à 6 ans, me 20.03 de 14h à 15h30.

Jardin botanique

• «Les animaux de notre forêt» atelier 7 à 10 ans, me 13.03 de 14h à 15h30 et atelier 4 à 6 ans, me 06.03 de 14h à 15h30.

• «Explosion de nature» atelier 4 à 6 ans, me 27.03 de 14h à 15h30.

Divers

Concerts de la Collégiale, (Collégiale), concert d'orgue par Benjamin Guélat qui interprétera des oeuvres de Roque da Conceição, Cabezon, Brewer, Raison et Widor, compositions du 16^e jusqu'au 20^e siècle, ve 22.02 à 18h30.

Salon du Bleu Café (fbg Lac 27) «Soirée Flamenco» ve 22.02 à 21h; Soirée jazz «Bovet-Scheuber-Pärlé Quartet» ve 08.03 à 21h. Réservation sur www.bluegasoline.ch.

Galerie Ditesheim & Maffei (Château 8), exposition René Myrha «Rapport au monde» peintures, aquarelles, dessins jusqu'au 24.03, www.galerieditesheim.ch.

Café du Cerf (anc.-Hôtel-de-Ville 4), Live music «Uptown Lights» ve 22.02 à 22h; «Guillaume Livio» sa 23.02 à 22h; «Irish Trad» di 24.02 à 19h. www.cafeducerf.ch

L'actualité culturelle

Pierre Gattoni, couleur passion



L'Espace Nicolas Schilling et Galerie célèbre «44 ans de peinture abstraite» d'une figure contemporaine neuchâteloise à travers une série récente de toiles géométriques aux infinies nuances de couleur. «Pierre Gattoni est un peintre

radical», souligne l'historien de l'art Walter Tschopp dans le catalogue de l'exposition. «Son moteur n'est pas le message à transmettre. Il ne croit pas à cette notion quelque peu romantique de l'inspiration, la notion de style ne l'intéresse pas (...) et il dit même ne pas avoir d'intention dans son travail. La peinture, pour lui, est simplement une histoire de couleurs». Mais qui de mieux placé que l'artiste pour parler de son travail? Une visite commentée de l'exposition par Pierre Gattoni se tiendra le samedi 9 mars à 16h. A l'image, Cercles concentriques 15/16, une œuvre de 2016.

A voir jusqu'au 10 mars au fbg de l'Hôpital 11, du mercredi au dimanche de 14h à 18h. Infos: www.espace-schilling.ch

De Kurt Weill à Georges Brassens

La Galerie YD ouvre sa cave voûtée à un quatuor de musiciens bâlois qui



s'empare du répertoire de chansonniers européens du 20^e siècle pour le réinventer. Formé d'une chanteuse, d'une harpiste et d'un contrebassiste, il est emmené par le saxophoniste de jazz Niko Seibold (photo sp), qui signe les arrangements. Et dans cette orchestration peu commune, les chansons que l'on croit connaître de Kurt Weill, Bertold Brecht, Georges Brassens, les Frères Jacques ou Fabrizio di André prennent une dimension nouvelle.

Samedi 2 mars à 20h30 à la Galerie YD, rue Fleury 6. Entrée libre, champagne.

Musique klezmer revisitée

Envie d'un avant-goût du Buskers? L'association Culture Nomade invite à découvrir Baro Drom Orkestar (photo sp), un groupe «explosif» originaire de Florence qui mélange musique klezmer, arménienne, balkanique et le pizzicato de Salento avec un ensemble instrumental tout sauf conventionnel, formé d'un violon électrique avec effet, d'un accordéon, d'une contrebasse électrique et d'une batterie modifiée.

Judi 7 mars à 20h30 au Salon du Bleu Café. Réservations: info@culturenomade.ch



Le collectif Sur un malentendu présente «Tristesse animal noir» au Théâtre du Passage

L'instant où tout bascule

La comédienne neuchâteloise Emilie Blaser sera vendredi sur la scène du Théâtre du Passage avec le collectif Sur un malentendu dans «Tristesse animal noir», une pièce d'une jeune dramaturge allemande qui nous plonge dans une nuit cauchemardesque en forêt, avant, pendant et après la catastrophe.

Publiée en 2007 par Anja Hilling, la pièce narre l'échappée d'un groupe de trentenaires, des citadins branchés qui décident de «quitter la ville» pour «vivre une nuit au grand air». Autour du feu, les histoires, les chansons, les pointes d'ironie et les bières vont bon train, alors que bébé dort paisiblement à l'écart. Mais une brindille prend feu et c'est le drame. Les cris fusent, la parole se disloque et la forêt s'embrase. Ceux qui restent devront faire face au désastre. Comment revenir de l'horreur et survivre au traumatisme lorsque se posent les questions du souvenir et de la culpabilité?

Salué par la presse à sa création en 2015, ce spectacle «d'une beauté cinglante» et d'une «intensité rare» est l'œuvre d'un collectif de six jeunes comédiens qui se sont rencontrés à la Haute école romande de théâtre La Manufacture et qui mènent de front différents projets. «Nous trouvons



Réunis pour une soirée à la belle étoile, des amis verront leur vie voler en éclat. (Nicola di Meo)

important d'inclure le public», en lui faisant vivre la catastrophe, souligne la comédienne Emilie Blaser, sans dévoiler l'astuce de la mise en scène pour ne pas éventer l'effet de surprise. Repris pour une nouvelle tournée, le spectacle sera joué pour la toute dernière fois ce vendredi à Neuchâtel.

Electro-rock en fin de soirée

A noter que le théâtre du Passage proposera pour la toute première fois cette même soirée un concert d'electro-rock à l'entrée libre, qui se tiendra

à 23h dans la petite salle. Il s'agira d'Ostende, un duo franco-suisse dont le premier album, «Noyés par la décrue», «claque une poésie urbaine sublimée par l'organique des machines et le tranchant des guitares. Et dessine une cartographie: celle d'une douleur flirtant avec la folie». (ab)

«Tristesse animal noir»: vendredi 22 février à 20h dans la grande salle. Réservations: www.theatredupassage.ch / «Ostende»: à 23h dans la petite salle, entrée libre.



Chronique culturelle

Arts vivants du futur

En ce mardi matin, on pourrait faire l'éloge funèbre de deux monstres du théâtre disparus samedi: le papa de Heidi, Bruno Ganz, sublime quand il incarnait Hitler, que l'on a apprécié il y a peu dans «Witness» de Mitko Panov, et Serge Merlin, le Raymond d'Amélie Poulain, vu plusieurs fois à Neuchâtel. Mais bon, c'est trop triste alors que la vie renaît avec la venue du printemps! Allons-nous alors féliciter la rockeuse neuchâteloise Emilie Zoé, sacrée meilleure musicienne romande lors des Swiss Music Awards samedi à Lucerne? Ou louer la performance de la comédienne Laetitia Dosch qui, nue comme un ver, tente de séduire un (vrai) cheval présent sur scène - qui fait le cabotin - avant de le renvoyer sèchement dans son écurie du TPR? Ces deux nanas méritent mieux que ce que l'on pourrait en dire ici! Alors évoquons le spectacle en 3D du chorégraphe Gilles Jobin vu au Passage. Avec VR_I, on entre dans une autre dimension des arts vivants, celle du futur. Harnaché de tout un équipement électronique, on évolue avec son avatar dans un univers fantastique peuplé de bons géants... Tout simplement merveilleux!

Patrice Neuenschwander

Publicité



SPINEDI SA

Administrateur
Hubscher Urs Maître Maçon dipl.

ENTREPRISE DE CONSTRUCTION

Maçonnerie - Béton armé - Travaux publics
Terrassements - Aménagements extérieurs
Carrelage - Forages

Rochettes 7a **CH-2016 CORTAILLOD**
Tél. 032 842 14 28 - Fax 032 842 30 64 - www.spinedi.ch

Depuis 1946 au service de la construction



www.danse-equilibre.ch



DANSE EQUILIBRE

Danse et
travail corporel
Evole 31a
2000 Neuchâtel
076 358 14 21

XAMAX FC BÂLE

SAMEDI 23.02 / 19H
STADE DE LA MALADIÈRE
OUVERTURE DU VILLAGE À 17H
BILLETTERIE.XAMAX.CH

groupe e BRIQ BCN VORARLBERG swisscom RAIFFEISEN TISSOT

CHAMPIONNAT OCHSNER SPORT erima EDL CERAMIC ASCRSE ARCinfo RTN 600000



ISU CHAMPIONNAT
DU MONDE JUNIORS
DE PATINAGE
SYNCHRONISÉ® 2019



Patinoires du Littoral
Neuchâtel - Suisse

15 - 16 MARS 2019

SWISS
ICE SKATING

www.WJSSC2019.com

© 2018 ISU. Tous droits réservés. La reproduction est interdite sans autorisation écrite de l'ISU.



Découvrez une petite sélection, non exhaustive, d'espaces de travail partagés, qui fleurissent sur l'ensemble du territoire communal!

Des indépendants travaillent sous le même

En ville de Neuchâtel, comme partout en Suisse romande, plusieurs travailleurs indépendants ont choisi de partager leurs bureaux. Les avantages sont multiples: division du loyer, partage des carnets d'adresses, échange d'expériences et de compétences. Dans les faits, la cohabitation peut se révéler plus compliquée que prévu si les membres d'un même espace ne partagent pas une vision et des valeurs communes dès le départ. Reportage dans trois lieux de travail collectifs sis sur le territoire communal.

Reportage Anne Kybourg, photos David Marchon, Bernard Python – Atelier 333.

Les espaces de travail partagés ou collectifs hébergent sous un même toit plusieurs entreprises dans des domaines divers comme la création, la communication, le graphisme, la photographie, l'architecture ou encore l'audiovisuel. La plupart de ces entrepreneurs travaille essentiellement sur ordinateur portable, tandis qu'une minorité a besoin d'un matériel spécifique notamment pour créer ou bricoler. Si ces indépendants ont fait le choix de partager leurs bureaux, c'est avant tout pour échanger des compétences et partager leur réseau avec leurs collègues. «La dynamique collaborative et les différents échanges permettent non seulement de nous enrichir, mais également d'élargir nos

horizons respectifs en développant des synergies sur certains projets, explique Florence Jordan Chiapuzzi, directrice du collectif Tribu, établi à la Mezzanine. Le fait de travailler dans cet environnement propice à la créativité nous pousse à proposer des solutions qui sortent des sentiers battus.»

Cohabiter en toute harmonie

Comme dans une colocation, les locataires doivent apprendre à cohabiter dans un état d'esprit constructif. «Nous avons créé une association pour gérer la vie au sein de nos locaux. Ceux qui le souhaitent s'engagent pour l'animer et les autres respectent

«Cet environnement propice à la créativité nous pousse à proposer des solutions qui sortent des sentiers battus.»

des règles de vie. Pour éviter de potentiels conflits, nous avons par exemple externalisé le nettoyage des espaces communs», explique Stéphanie Foltran, membre fondatrice de la Mezzanine. Du côté de Klaus Quatorze, on mise avant tout sur le bon sens de chacun. «Nous avons décidé ensemble de ne pas développer de vitrine particulière pour notre espace, afin de nous concentrer sur nos activités respectives.

Nous en appelons au bon sens de chacun pour dispenser le moins de temps et d'énergie possibles dans l'organisation du lieu», relate Nicolas Wilhem, colocataire de l'espace.

Limiter les dépenses

Se mettre à son compte s'apparente souvent à véritable chemin du combattant pour de jeunes entrepreneurs. «Avant de me lancer sur d'importants chantiers de rénovation de bâtiments, je souhaitais acquérir davantage d'expérience et étoffer mes collaborations avec les entreprises de la région. C'est un atout de pouvoir profiter du carnet d'adresses de mes collègues», témoigne Florence Tatti, architecte d'intérieur et décoratrice chez Klaus Quatorze. Pour limiter les dépenses, il est intéressant de pouvoir diviser les charges. «Au départ, j'avais regardé pour m'installer seul dans un local. Mais entre le loyer et les charges, je ne m'en sortais pas», indique Laurent Francey, directeur de travaux à la Mezzanine. Certains des entrepreneurs que nous avons rencontrés, ont par ailleurs testé les espaces de coworking qui proposent de louer des espaces de travail au mois. «La confidentialité me posait problème. En effet, je travaille souvent avec des fichiers confidentiels et je me voyais mal passer des appels avec des gens à côté ou oublier une photocopie sur l'imprimante», note Yannick Soller, concepteur d'idées.



Bernard Python - Atelier 333



Klaus Quatorze, rue Saint-Nicolas 14

Laboratoire d'idées, Klaus Quatorze réunit quatre jeunes qui ont chacun monté leur propre entreprise dans des domaines différents: Florence Tatti (design d'intérieur), Nicolas Wilhem (production), Yannick Soller (muséographie, interactivités, multimédias, automatisation) et Laurent Francey (photographie). «L'entente entre chacun des colocataires est basée sur le plaisir à nous retrouver et donc à venir travailler. C'est rare en même temps, cela évite de se marcher dessus», indique Florence Tatti. «C'est surtout agréable de bénéficier d'un regard extérieur sur son travail et de porter d'autres idées, d'autres approches. Il est même arrivé que des idées soient nées sur certains projets», explique Yannick Soller, qui est à l'origine de Klaus Quatorze. Les quatre colocataires, il est également primordial d'entretenir une relation de confiance avec le propriétaire des locaux. «La propriétaire a tout de suite été sympathique au fait que l'on soit des jeunes qui se lancent dans des domaines nouveaux. Elle est vraiment reconnaissante de son ouverture d'esprit», relève Yannick Soller.

Un bon toit pour doper leur créativité



David Marchon - Atelier 333

La Mezzanine au cœur du vallon de la Serrière

Véritable usine flexible et modulable, la Mezzanine accueille une communauté de travailleurs à géométrie variable. «Nous comptons actuellement six entreprises résidentes, auxquelles s'ajoutent des travailleurs nomades que nous recevons de manière ponctuelle, sur demande», indique Stéphanie Foltran, membre fondatrice de la Mezzanine, qui héberge des entreprises actives dans des domaines aussi variés que la communication, le graphisme, le design et l'architecture. Situé à la rue des Usines 17, cet espace dispose par ailleurs d'une salle de conférence très agréablement aménagée avec cuisine. «Nous louons cette espace dépayssant à des particuliers pour des ateliers ou réunions», précise Stéphanie Fol-

tran. Le collectif de la Mezzanine, qui est par ailleurs à l'origine des très appréciées Afterworks Suchard, s'est tout récemment adjoint les services d'une programmatrice. Sabina Müller prépare actuellement un riche programme d'ateliers et de conférences destinés à des publics variés. «Les thèmes traités, dont la présence sur les réseaux sociaux ou la recherche de fonds, feront l'objet d'une série d'événements et d'un suivi personnalisé pour les participants», précise l'intéressée. «Nous disposons d'un large éventail d'outils que nous souhaitons partager avec le plus grand nombre, mais aussi expérimenter dans le cadre de situations pratiques», ajoute Stéphanie Foltran.

Bernard Python - Atelier 333



L'espace Drôles de dames au centre-ville

Initialement située sur la chaussée de la Boine, la boutique Drôles de dames a déménagé dans de nouveaux locaux à la rue du Neubourg en 2015. Nouvel espace, nouveau départ. «Malgré une mauvaise expérience dans mon premier collectif, je ne me voyais pas ouvrir mon salon de coiffure toute seule. Après plusieurs longs mois de recherche, j'ai trouvé la perle rare qui partage mes valeurs notamment en lien à l'écologie», indique Céline Angéloz, qui tient un salon de coiffure et barbier qui privilégie les produits naturels d'origine végétale. C'est avec Emmanuelle Perriard, qui a déve-

loppé un atelier de broderie haute couture, qu'elle partage désormais ses locaux deux jours et demi par semaine. Très complices, les deux drôles de dames n'hésitent pas à s'engager pour le quartier du Neubourg où foisonnent les événements comme la balade chez l'artisan, qui met en avant différents savoir-faire. Et du savoir-faire, les compères n'en manquent pas. Pour preuve : Emmanuelle Perriard s'envolera dans un mois pour le Canada, où elle a été invitée pour dévoiler ses talents parmi de jeunes créateurs, dans le cadre de la Fashion Week de Vancouver.

entrepreneurs qui ont cha-
ents mais complémentaires :
tion audiovisuelle), Yannick
ion) et Benjamin Visinand,
t essentielle : nous avons du
e que l'on soit là les quatre
Benjamin Visinand. «C'est
travail. Mes collègues m'ap-
que l'on travaille ensemble
origine de l'espace. Pour les
de bonnes relations avec le
sensible à notre démarche et
aines créatifs. Nous sommes
Yannick Soller.



Tribune politique

L'actualité de la Ville sous la loupe des

Hélène Dederix-Silberstein
Groupe PopVertSol

Zone piétonne : on peut rêver

En ce 21 mars 2020, les beaux jours vont bientôt revenir. C'est formidable, on va pouvoir flâner dans le cœur de la cité. C'est formidable, une cité où l'on peut déambuler entre terrasses et plages. Être au centre et à la mer en même temps. Rencontrer des gens sans se stresser, s'arrêter n'importe où. Quarante ans après sa création, tous les Neuchâtelois apprécient la zone piétonne. Lieu de rencontre, de festivités, de musique, de culture. Dès que le temps redevient quelque peu clément, les terrasses des bistros s'ouvrent, les langues se délient. Ce n'est pas encore l'Agora mais cela y mène peut-être.

Il a y peu, il y avait encore les bus qui la coupaient en quatre. Il fallait encore faire attention pour les petits enfants. Certes, les transports publics sont indispensables. Ils doivent arriver au cœur de la ville, mais pas le percer! Aujourd'hui, ils sont toujours là tout près, à quelques enjambées, plus



dedans, mais tout autour de la zone piétonne. Maintenant on peut se promener avec nos petits-enfants, turbulents, imprévisibles. Avec les bus dans le piétonnier, nous grands-parents nous n'osions pas les emmener.

Que s'est-il passé? Rien de très spectaculaire. On a peint une ceinture jaune autour de la zone pour y faire circuler les bus. En passant, cela agrandit la zone puisque pour passer de l'autre côté de la colline du château, ils passent par le tunnel de Prébarreau. Maintenant, nos jolis bus tournent tous

en rond. Enfin, apparemment car c'est tout de même un peu plus subtil. L'anneau est formé par la ronde des lignes qui chacune entre et sort au point le plus normal par rapport à leur destination externe. Cela donne l'illusion d'une navette permanente autour de la zone piétonne créée par les bus de toutes les lignes principales qui forment cette navette virtuelle.

Pour faire un tour complet du carrousel, il faut changer une fois de bus. Oui, mais le tour complet ce n'est pas très utile. Par contre, on se sert du carrousel pour prendre une correspondance sans devoir marcher. Et, ça c'est sympa. Pour cela, on sort du bus et on remonte dans celui de notre destination dès qu'il est là et cela ne saurait trop tarder. En général, on a 2 ou 3 arrêts consécutifs pour faire ce changement. Je vous laisse imaginer comment cela se fait. Sauf pour le tram du Littorail pour lequel il n'y a que l'arrêt place Pury qui convienne. Admirons au passage le remarquable travail d'information qui a été fait. Dans les bus plus de pub, mais des renseignements très clairs sur les destinations et les correspondances. De même à chaque arrêt,

les panneaux sont clairs, précis. Remarquons aussi le remarquable système de contrôle d'accès à la zone piétonne. Anciennement il y avait des véhicules jusqu'à point d'heure. Aujourd'hui, les caméras à reconnaissance de plaques minéralogiques font un superbe travail. Tout ce qui n'est pas autorisé est flashé et amendé automatiquement. Ça éduque vite et fort!

« Certes, les transports publics sont indispensables. Ils doivent arriver au cœur de la ville, mais pas le percer! »

En ce printemps 2020, tout n'est pas encore bien aménagé. On voit des mini-places de jeu pour les enfants, des bancs pour se reposer. Mais les nouvelles parties, telle que la Promenade-Noire, n'ont pas encore d'affectation précise. Peut-être une place de «skate-board», un jeu de quille, on peut rêver. Et ce n'est pas fini, la prochaine étape est déjà en germe. Voyez et imaginez...

Jérôme Bueche
Groupe PLR

Cerf-Volant : les coûts s'envolent



Alors que le vote sur l'aménagement du futur Cerf-Volant aurait dû passer la rampe à l'unanimité et avec ovation, le Conseil général a été obligé de manifester son vif mécontentement lundi 4 février dernier. C'est dommage! L'accueil parascolaire est pourtant un outil essentiel pour les

parents qui travaillent, mais également pour les bambins qui doivent apprendre à se socialiser. Socialiser, verbe transitif direct signifiant «Développer les relations sociales entre des personnes». Or, le Conseil communal ferait bien de s'en inspirer et également d'accroître ce genre de facultés avec les commissions et les groupes du Conseil général. Cela lui aurait certainement permis de transformer efficacement le bâtiment sis rue Guillaume-Farel tout en restant dans le budget et dans les délais.

Comment on est-on arrivé là? En avril 2018, le Conseil communal présentait un premier rapport sur l'acquisition du bâtiment et sur une demande de crédit d'étude. Ce rapport avait été accepté nettement par l'ensemble des groupes, mais chacun avait été extrêmement clair sur les coûts à venir et la ligne rouge à ne pas dépasser. Nous vous invitons à lire le procès-verbal du 23 avril 2018 pour plus de détails. Le mandat du Conseil général était limpide: Oui, nous voulons une structure d'accueil parascolaire, mais attention, le prix évoqué en 2018 est déjà bien cher, merci de le réduire.

Puis, plus rien! Silence radio! Les commissions ne sont pas associées

aux travaux. Le 24 janvier dernier, la commission financière reçoit un rapport-ultimatum qui dit en substance: «Voilà le projet, il coûte 30% de plus que prévu, mais si vous ne l'acceptez pas, on ne va pas pouvoir «caser» les enfants à la rentrée 2020». Comme l'a rappelé le rapporteur de la Commission financière, les informations

« Pour bon nombre d'entre nous, c'est avec un couteau sous la gorge que nous avons voté. La grogne du Conseil général était palpable et nous espérons que le Conseil communal l'a bien ressentie. »

contenues dans le rapport étaient lacunaires. Impossible de calculer un prix de référence, que ce soit par m² ou par enfant.

Le lundi 4 février à 17h34, soit moins de 2 heures avant la séance du Conseil général devant traiter du dossier, le Conseil communal envoie un e-mail contenant quelques chiffres

et une comparaison entre le coût supposé du nouveau Cerf-Volant et d'autres établissements équivalents sur la Riviera lémanique notamment. Pas besoin d'avoir fréquenté la très bonne université de Neuchâtel pour comprendre que les conditions à Lancy ou Prangins ne sont pas les mêmes qu'à Serrières. Les membres du Conseil général demandent alors une interruption de séance et obtiennent 15 minutes pour étudier ce nouveau document et préparer leurs questions. Il ne sera malheureusement pas répondu à un certain nombre d'entre elles en plénum, car «elles n'ont pas été transmises en avance».

Vous le savez, le rapport a finalement été accepté, car il était important pour la Ville et ses habitants d'avoir à disposition cette structure d'accueil. Mais pour bon nombre d'entre nous, c'est avec un couteau sous la gorge que nous avons voté. Le manque de dialogue, d'anticipation et de recherche de solution ont cependant mis à mal ce rapport. La grogne du Conseil général était palpable et nous espérons que le Conseil communal l'a bien ressentie. C'est triste... il s'agit pourtant d'un beau projet et d'une noble cause!

groupes du Conseil général

François Pahud
Groupe Vert'libéral-PDC

Habitons les Jeunes-Rives!

Le 10 février dernier, le peuple suisse a refusé à une large majorité l'initiative des Jeunes Verts dite « Contre le mitage du territoire ». Par contre, les citoyens et citoyennes de plusieurs villes, dont Neuchâtel, l'ont approuvée, avec 54,3% des voix exprimées pour notre ville. Notons que moins du tiers des électeurs et électrices du chef-lieu (32,3%) ont pris la peine de s'exprimer sur ce sujet que d'aucuns estimaient vital pour l'avenir de notre pays.

Comment comprendre ou analyser le vote contraire des Neuchâtelois? Quelle leçon devons-nous ou pouvons-nous en tirer? Les habitants et habitantes de notre ville sont-ils en majorité d'avis qu'il faut cesser de construire des habitations et des entreprises dans les campagnes environnantes et que nous devrions, au contraire, concentrer le développement sur le territoire de la ville?

Sont-ils prêts à accepter les conséquences de ce raisonnement? Admet-



tons qu'ils le soient. Ils seraient conséquents avec eux-mêmes et ce serait une bonne nouvelle (mais elle devrait encore être confirmée par les électeurs et électrices qui n'ont pas voté le 10 février...). L'autorité communale devrait alors tenir compte de ce vote dans ses plans d'aménagements et de constructions.

A ce sujet, je vais peut-être chercher en écrivant ce qui suit mais, pour ma part, je verrais bien une partie des Jeunes-Rives (entre le Nid-du-Crô et

Serrières) devenir des terres constructibles comme le sont devenues, au fil du temps, celles qui constituent aujourd'hui la plus grande partie du « plateau » de la ville. Pourquoi cette idée? Nous avons appris au début de ce mois que la ville de Neuchâtel avait perdu 111 habitants en 2018, une diminution confirmant le fléchissement déjà observé l'année précédente. C'est une mauvaise nouvelle encore renforcée par la perte totale de 1'142 habitants pour le canton! Pour conserver les résidents actuels et en attirer de nouveaux, il ne faut pas craindre de s'écarter des chemins battus. Les rives offrent de belles possibilités d'aménager des plages, des places de rencontre ou de sport et aussi de construire des bâtiments destinés à diverses activités (écoles, habitations, industries, etc.).

Parmi les 111 habitants qui ont quitté notre ville l'an passé, se trouvaient sans doute des personnes âgées ou souffrant de handicaps qui ont dû être déplacées dans des homes hors de Neuchâtel, parfois bien loin de leur famille et de leurs ami-e-s. Cet éloignement souvent douloureux ne peut être évité qu'en édifiant des homes ou des immeubles appropriés sur le territoire

de notre commune. Où mieux que sur les nouvelles rives? A proximité des transports publics, non loin du centre. Avec un accès facile pour les résidents aussi bien que pour leurs visiteuses et visiteurs. Et avec, en prime, vue sur le lac! N'est-ce pas l'endroit rêvé?

« Je verrais bien une partie des Jeunes-Rives – entre le Nid-du-Crô et Serrières – devenir des terres constructibles comme le sont devenues, au fil du temps, celles qui constituent aujourd'hui la plus grande partie du « plateau » de la ville. »

Egoïstement, penser à nos aînées et aînés d'aujourd'hui, c'est aussi penser à soi-même car, ne l'oublions pas: l'avenir de chacune et chacun de nous, c'est la vieillesse. Il faudra de nombreux immeubles adaptés, dans quelques décennies...

Antoine de Montmollin
Groupe socialiste

Neuchâtel sous les étoiles



Le retour du soleil et quelques degrés supplémentaires auront suffi à faire souffler un air printanier sur notre ville ce week-end. Et pour tout bon vivant, retour du printemps signifie aussi retour sur les terrasses, à l'heure du café ou de l'apéritif, voire plus si

affinités. Autant d'évasions bienvenues de nos tracas quotidiens. La vie nocturne constitue sans nul doute une part importante de ces occasions, et plus nous approchons de l'été, plus les événements de vie sociale en plein air deviennent nombreux, en particulier les vendredis et samedis soir. Les habitants de notre ville y participent volontiers, en témoigne parmi tant d'autres exemples la fréquentation des établissements publics situés dans le port l'été dernier.

La situation et le développement de l'offre en termes de lieux festifs dans notre ville ont déjà fait l'objet de nombreux débats. L'image d'une « ville morte la nuit » et souffrant de la comparaison avec les villes voisines nous a longtemps collé à la peau. Il semble que les initiatives privées et l'attitude des autorités à leur égard ont permis d'instaurer depuis quelques années une nouvelle dynamique, même si le potentiel de notre ville dans ce domaine n'est probablement pas encore pleinement réalisé. Les retombées économiques et sociales positives d'une offre culturelle nocturne abondante et diversifiée semblent en effet évidentes.

A l'opposé, des habitants de la ville et en particulier des riverains du port se sont manifestés pour dénoncer le bruit que ces développements occasionnent. Même si l'on peut regretter que le prisme des médias amplifie plus volontiers la voix de ceux qui se plaignent de la vie nocturne que celle des milliers de personnes qui en profitent, ces préoccupations se justifient dans une cer-

« Permettre à celles et ceux qui le désirent de fêter sans que cela nuise de manière trop forte à la qualité de vie des autres habitants nécessite la mise en oeuvre d'une politique volontariste. »

celui d'être plus restrictif et de faire diminuer ainsi les moments de rencontre pouvant générer du bruit. Au contraire, permettre à ceux qui le désirent de fêter sans que cela nuise de manière trop forte à la qualité de vie des autres habitants nécessite la mise en oeuvre d'une politique volontariste. L'offre en termes de vie nocturne est-elle suffisante pour les différents créneaux horaires et localisée de manière pertinente? Quels emplacements pourraient facilement être mis à disposition pour des manifestations sans que cela gêne trop le voisinage? Serait-il possible d'envisager une permanence nocturne, pas directement liée à la police, pour répondre et gérer les réclamations liées au volume sonore? Comment mieux tenir compte des préoccupations des commerçants de nuits neuchâtelois tout en fixant des règles claires et transparentes pour tous?

Voici quelques exemples de questions auxquelles une politique de la nuit coordonnée se doit de répondre. Un bon début serait certainement de réunir les acteurs concernés autour d'un verre sur une terrasse pour en discuter...

celui d'être plus restrictif et de faire diminuer ainsi les moments de rencontre pouvant générer du bruit.

Voici quelques exemples de questions auxquelles une politique de la nuit coordonnée se doit de répondre. Un bon début serait certainement de réunir les acteurs concernés autour d'un verre sur une terrasse pour en discuter...

Enquêtes publiques

Demande de Monsieur Andrea Pelati, architecte à Neuchâtel (bureau Andrea Pelati), d'un permis de construire pour les travaux suivants: Construction d'une structure d'accueil parascolaire, transformation et agrandissement à la rue Guillaume-Farel 13, article 14345 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de la Ville de Neuchâtel par le Service des bâtiments et du logement. Les plans peuvent être consultés du 22 février au 25 mars 2019, délai d'opposition.

Demande de Monsieur Pierre Studer, architecte à Neuchâtel (bureau d'architecture Pierre Studer SA), d'un permis de construire pour les travaux suivants: Aménagement de surfaces commerciales dans les étages inférieurs et mise en conformité de la cage d'escalier de l'immeuble à la rue de Saint-Honoré 18, article 6474 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de la Société Essor Neuchâtel SA. Les plans peuvent être consultés du 22 février au 25 mars 2019, délai d'opposition.

Demande de Monsieur Riccardo Chiappa, architecte à Saint-Blaise (bureau CR architecte Sàrl), d'un permis de construire pour les travaux suivants: Transformations intérieures du niveau des combles, isolation et créations d'ouvertures en toiture à la Grand-Rue 1, article 11973 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de Monsieur Pierre Walder. Les plans peuvent être consultés du 22 février au 25 mars 2019, délai d'opposition.

Demande de Monsieur Mathieu Jeanneret-Gris, architecte à Cornaux (Vincent Becker Ingénieurs), d'un permis de construire pour les travaux suivants: Réfection de l'accès du local technique extérieur à la rue de la Dîme 48, article 1724 du cadastre de Neuchâtel, SATAC 106284 pour le compte de Monsieur Olivier Lavanchy. Les plans peuvent être consultés jusqu'au 18 mars 2019, délai d'opposition.

Demande de Monsieur Eric Ott, architecte à Neuchâtel (IPAS architectes SA), d'un permis de construire pour les travaux suivants: Démolition d'une maison et construction d'un bâtiment avec quatre appartements au chemin des Pavés 9, article 6548 du cadastre de Neuchâtel, SATAC 105566 pour le compte de Monsieur Adriano Todisco. Les plans peuvent être consultés jusqu'au 18 mars 2019, délai d'opposition.

La Ville officielle

Plus de 30 manifestations agendées du 4 au 9 mars

Une semaine en mode durable

Une trentaine de manifestations sont au programme de la Semaine de la durabilité, qui se déroulera à Neuchâtel du 4 au 9 mars. Organisée pour la deuxième fois en ville de Neuchâtel, cette semaine promeut la durabilité dans les hautes écoles et les universités suisses, même si les événements sont ouverts à toutes et tous, étudiants ou non, et gratuits. Intéressé à participer? Voici quelques manifestations parmi toutes celles proposées. Pour davantage d'infos, rendez-vous sur www.sdne.ch

Atelier zéro déchet: lundi 4 mars de 14h à 17h30. Apportez votre pot pour du vrai zéro déchet! En continu de 14h à 17h30 Avec Zero Waste Switzerland à Unimail et Chez Mamie Bio - Vrac au 1^{er}-Mars.

Atelier permaculture avec Humus: Mardi 5 mars de 8h30 à midi. Jeux et ateliers pour les enfants (dès 6 ans). Prendre des gants non dommageables. L'activité aura lieu par tous les temps. RDV à 8h30 Place Pury arrêt de bus 109. Au Jardin d'Humus.

Jeu de piste dans les musées: mercredi 6 mars de 13h30 à 16h30. Durabilité au fil des musées. Répondez à 4 questions en vous rendant dans les 4 musées de la Ville: le Musée d'art et d'histoire, le Muséum d'histoire naturelle, le Musée d'ethnographie et le Jardin botanique. Tirage au sort avec remise de prix au MAHN à 17h. Départ à choix dans l'un des musées participants.

Habiter autrement, consommer autrement, le modèle coopératif: jeudi 7 mars à 12h15. Conférence avec les membres fondateurs de la Coopérative d'En Face, Yves Froidevaux, Federica Merzagli et Mickaël Guillaumée de Système B. Apportez votre sandwich, le dessert sera offert! Université, Faculté des lettres et sciences humaines, salle R.O.14

Mini-festival de la durabilité: samedi 9 mars de 9h à 14h à la rue de l'Hôpital, ateliers interactifs et stands d'information avec Arpeggio, Eat eco, Laine d'ici, Lois Dubochet, la Ludiole, SEL des rives, Sorbus et la Ville de Neuchâtel. Le tout accompagné de thé, de nourriture végane et de musique.

Offre d'emploi

La Direction des ressources humaines met au concours un poste de

Conseiller-ère en ressources humaines Taux d'activité de 70% à 100%

Mission: Participer à l'élaboration et au développement de la politique des ressources humaines.

Les principales missions de cette fonction sont les suivantes:

- Dispenser des prestations de conseil, d'accompagnement et de soutien aux collaborateurs, ainsi qu'aux cadres de l'Administration;
- Participer aux recrutements en appui des cadres;
- Procéder aux entretiens de sortie;
- Participer à la gestion de projets RH et aux évaluations de fonction;
- Mener toutes autres missions confiées par la hiérarchie.

Délai de postulation: 10 mars 2019.

Consultation des offres détaillées et postulation sur notre site internet: www.neuchatelville.ch/offres-emploi

Ville de Neuchâtel, Service des ressources humaines,
Rue des Terreaux 1, 2000 Neuchâtel,
032 717 71 47.

Cimetière de Beaugard

Visites thématiques

A partir du mois de mars, l'administration du cimetière de Beaugard propose une série de visites guidées. L'objectif consiste à aborder librement et sans tabou des questions sur la mort. L'occasion de s'intéresser notamment aux différents types d'ensevelissement proposés et de découvrir la chapelle, le crématoire et les quartiers du cimetière. Pour terminer sur une note conviviale, les participants sont invités à un moment d'échange à l'accueil. Les visites ont lieu les samedis à 10h aux dates suivantes: 2 mars, 6 avril, 4 mai, 8 juin, 6 juillet, 3 août, 14 septembre, 5 octobre, 2 novembre. Rendez-vous devant la tombe du souvenir. Inscriptions souhaitées par téléphone au 032 717 72 47 ou par courriel à cimetiere.beaugard@ne.ch

Balades géologiques

Vendredi 29 mars, la géologue au Muséum d'histoire naturelle Caroline Reymond emmène le public pour trois balades exceptionnelles, qui affichent bientôt complets. Dans ce cadre, les participants découvriront les tombes de personnalités en lien avec Neuchâtel, dont celle du géologue Emile Argand. En revanche, la tombe du peintre L'Eplattenier n'est pas visible à Beaugard comme indiqué dans notre précédente édition. Il s'agit en fait de la tombe de membres de la famille L'Eplattenier, ornée d'une sculpture créée par l'artiste lui-même. Les visites gratuites ont lieu à 10h, 13h30, 15h30. Inscription obligatoire à info.museum@unine.ch

Serrières bouge!

Présentation de l'Amar

L'Association de quartier Serrières - bouge! (AQSBL) organise, suite à son assemblée générale, une présentation publique de l'Amar (Lieu autogéré multiculturel d'accueil et de rencontres). Cette présentation aura lieu le jeudi 21 février à 20h30, rue des Usines 10, 1^{er} étage.

Enquêtes publiques (suite)

Seuls les délais, indications et données publiés dans la Feuille Officielle cantonale font foi. Les dossiers soumis à l'enquête publique peuvent être consultés au Service des permis de construire, fbg du Lac 3, 2^e étage. Les oppositions éventuelles doivent être adressées au Conseil communal, sous forme écrite et motivée.

Service des permis de construire

Offre d'emploi

Suite au départ en retraite du titulaire, la Direction de la Culture et Intégration, des Sports et du Tourisme de la Ville de Neuchâtel met au concours le poste de

Chef-fe du Service de la Culture à 100%

Mission: Directement rattaché-e au Conseiller communal, directeur de la Culture et Intégration, des Sports et du Tourisme, les principales missions de cette fonction sont les suivantes:

- Conseiller l'Autorité dans l'élaboration et les développements de la politique culturelle et artistique de la Ville de Neuchâtel;
- Encourager la création et créer des conditions-cadre favorables à l'expression artistique, en collaboration avec d'autres collectivités publiques et organisations privées;
- Promouvoir la vie culturelle et les atouts de la Ville dans ce domaine;
- Elaborer le budget, les comptes et le rapport de gestion du service.

Délai de postulation: 7 mars 2019.

Consultation des offres détaillées et postulation sur notre site internet: www.neuchatelville.ch/offres-emploi

Ville de Neuchâtel,
Service des ressources humaines,
Rue des Terreaux 1, 2000 Neuchâtel,
032 717 71 47.

La Ville officielle

Mondiaux de unihockey féminins à Neuchâtel

Tirage au sort des groupes



L'ancienne joueuse nationale Silvana Nötzli a dévoilé la composition des groupes. (Photo sp)

En décembre, lors du Championnat du monde féminin d'Unihockey 2019 à Neuchâtel, l'équipe nationale féminine jouera contre la Finlande, la Pologne, l'Allemagne dans la phase de groupes. C'était le résultat du tirage au sort (4 groupes de 4 équipes) qui a eu lieu le 14 février à Ittigen.

«Nous n'avons encore jamais joué contre la Finlande en phase de groupe, ça sera vraiment une affiche intéressante. La Pologne est une équipe prometteuse, nous sommes donc curieux de savoir ce qu'elle fera en décembre et nous attendons aussi avec impatience le duel contre nos voisins allemands», a indiqué l'entraîneur Rolf Kern. L'ancienne joueuse nationale Silvana Nötzli et le président de la Fédération internationale de unihockey (IFF) Tomas Eriksson ont divisé les 16 nations qualifiées en quatre groupes. Dans la phase de poules, chaque équipe joue l'une contre l'autre avant le début de la phase éliminatoire. L'horaire exact des matchs sera annoncé le 27 février à 12h avant le début de la prévente des billets. Les matchs des Suissesses auront lieu aux Patinoires du Littoral.

Après le Championnat du monde hommes 2012 à Berne et à Zurich, le monde du unihockey est ainsi de nouveau en Suisse – et pour la première fois en Suisse romande. La Suisse qui a remporté la médaille de bronze en 2017 est donc 3^e au classement mondial et fait partie des équipes favorites avec la Suède, la Finlande et la Tchéquie. Davantage d'infos sur le site officiel www.neuchatel2019.ch.

1^{er}-Mars

Horaire des dianas

4h45: Monument de la République, 5h00: Présidente de la Ville de Neuchâtel, 5h45: Rue du Clos-de-Serrières, 31, 5h50: Rue des Battieux 1-5, 5h55: Rue de la Perrière 1-5, 6h05: Rue des Charmettes 61-65, 6h10: Arrêt Poudrières, 6h20: Rue J.-L.-de-Portalès (début), 6h25: Rue C.-E.-Guillaume (carrefour), 6h30: Arrêt Riveraine, 6h40: Arrêt Gouttes-d'Or, 7h30: Arrêt Châble, 7h40: Arrêt Fahys, 7h45: Place Blaise-Cendrars. Aubade: 8h-9h home Les Charmette.

Seyon sans bus

Ça démarre le 2 mars

Le premier des samedis 100% piétons à la rue du Seyon démarre le 2 mars. Pour rappel, la ligne de bus 101 contournera la zone piétonne entre l'Ecluse et la place Pury. L'arrêt Croix-du-Marché sera remplacé par celui de Saint-Honoré, dans les deux sens. Les samedis, le Seyon devient une rue à savourer!

Offre d'emploi

Afin de compléter l'équipe technique du Jardin botanique, la Direction de la Culture de la Ville de Neuchâtel recherche un-e

Horticulteur-trice à 80% CDD du 01.04 au 31.10.2019

Mission: Entretien de collections botaniques vivantes, encadrement des apprentis horticulteurs, participation aux manifestations publiques et au service de garde durant les week-ends.

Délai de postulation: 3 mars 2019.

Consultation des offres détaillées et postulation sur notre site internet: www.neuchatelville.ch/offres-emploi

Ville de Neuchâtel, Service des ressources humaines,
Rue des Terreaux 1, 2000 Neuchâtel, 032 717 71 47.

Echos

- Mercredi 13 février, M^{me} Sylvie Hofer-Carbonnier, 2^e vice-présidente du Conseil général, a représenté les Autorités communales à l'Assemblée générale de la Société des auditeurs-télespectateurs de la RTS.
- Vendredi 15 février, M^{me} Anne-Françoise Loup, directrice de la santé, a représenté les Autorités communales lors de l'Assemblée générale du Mouvement des Aînés à Neuchâtel.

Péréquation des charges

L'ACN soutient la réforme

L'Association des communes neuchâtoises (ACN) soutient avec force la réforme de la péréquation des charges soumise au Grand Conseil, fait-elle savoir dans un communiqué. Attendue de longue date, la révision de cet instrument indispensable à la cohésion du canton est le fruit d'un compromis équilibré entre les communes, mais aussi entre le Conseil d'Etat et l'ACN. Celle-ci invite les députés à la soutenir eux aussi.

Inchangée depuis son introduction en 2001, la péréquation des charges devrait enfin être révisée. Le changement principal du projet désormais dans les mains du Grand Conseil consiste à limiter cet outil aux seules surcharges structurelles importantes, soit l'éducation, l'accueil extra-familial, les routes (qui seront traitées ultérieurement) et les charges de centre (qui découlent du rôle moteur des agglomérations dans l'attractivité et le développement du canton).

Financièrement, les montants transférés entre les communes diminuent fortement, passant de quelque 14 millions de francs aujourd'hui à un peu plus de 4 millions. L'Etat intervient directement et exclusivement au travers des charges de centre, à hauteur de 12 millions. Ce nouveau modèle répond pleinement aux attentes de l'ACN, qui, à l'exception de la Ville de La Chaux-de-Fonds, se réjouit de l'équilibre trouvé. Il doit permettre aux communes et au canton d'engager ensemble une dynamique positive, tout en reconnaissant la complémentarité nécessaire entre les villes et les régions.



Semaine du 20 au 26 février 2019

Trois sorties cinéma



Grâce à Dieu

Alexandre vit à Lyon avec sa femme et ses enfants. Un jour, il découvre par hasard que le prêtre qui a abusé de lui aux scouts officie toujours auprès d'enfants. Il se lance alors dans un combat, très vite rejoint par François et Emmanuel, également victimes du prêtre, pour « libérer leur parole » sur ce qu'ils ont subi. Mais les répercussions et conséquences de ces aveux ne laisseront personne indemne. | Apollo

Emmanuel, également victimes du prêtre, pour « libérer leur parole » sur ce qu'ils ont subi. Mais les répercussions et conséquences de ces aveux ne laisseront personne indemne. | Apollo

Aïlo: une odyssée en Laponie

Aïlo est un petit renne sauvage, frêle et vulnérable. Pour survivre dans son environnement durant sa première année de vie, il va traverser quantité d'épreuves. Son éveil au monde sauvage est un véritable conte au cœur des paysages grandioses de Laponie. | Apollo



Le chant du loup

Un jeune homme a le don rare de reconnaître chaque son qu'il entend. A bord d'un sous-marin nucléaire français, tout repose sur lui, l'Oreille d'Or. Réputé infailible, il commet pourtant une erreur qui met l'équipage en danger de mort. Il veut retrouver la confiance de ses camarades mais sa quête les entraîne dans une situation encore plus dramatique. Dans le monde de la dissuasion nucléaire et de la désinformation, ils se retrouvent tous pris au piège d'un engrenage incontrôlable. | Rex

retrouver la confiance de ses camarades mais sa quête les entraîne dans une situation encore plus dramatique. Dans le monde de la dissuasion nucléaire et de la désinformation, ils se retrouvent tous pris au piège d'un engrenage incontrôlable. | Rex

Horaires et programmes détaillés de tous les films sur www.cinepel.ch et www.cineminimum.ch



Impressum

Editeur: Ville de Neuchâtel, Conseil communal
Responsable: Françoise Kuenzi, cheffe du Service de la communication et de l'information
Rédaction: Aline Botteron, Anne Kybourg
Illustration: Atelier 333
Secrétariat: Nathalie Ménétrez
Contact: Téléphone: 032 717 77 09 • E-mail: bulletinofficiel@ne.ch
Internet: www.neuchatelville.ch ou www.issuu.com/villedeneuchatel
Mise en page: Geneviève Stauffer
Impression et publicité: Imprimerie Messeiller S.A., Neuchâtel
 Téléphone: 032 725 12 96, 079 383 74 15
Tirage: 23'500 exemplaires

Vous n'avez pas reçu le Vivre la ville cette semaine? Veuillez en informer le Bureau d'adresses de Neuchâtel SA, par le biais de l'adresse électronique distribution@ban.ch ou par téléphone au 032 755 70 00. Vous pouvez aussi le consulter ou le télécharger sur www.neuchatelville.ch.

Merci de votre collaboration!

Agenda pratique



Services d'urgence

Police: 117.

Service du feu: 118.

Urgences santé et ambulance: 144.

Hôpital Pourtalès et Maternité:

N° principal: tél. 032 713 30 00.

Urgences adultes: tél. 032 713 33 00.

Urgences pédiatriques: hotline 24h/24, 365 j/365, tél. 032 713 38 48.

Hôpital de la Providence:

tél. 032 720 30 30.

Viteos SA – électricité, eau, gaz (numéro général et urgences), tél. 032 886 00 00.

Centre d'urgences psychiatriques (CUP) – 24h/24, 365 j/365, tél. 032 755 15 15.

Services publics

Bibliothèque publique et universitaire (Collège latin), *lecture publique*, lu, me et ve de 12h à 19h, ma et je de 10h à 19h, sa de 10h à 16h. Tél. 032 717 73 20; Tél. 032 717 73 02.

Bibliothèque-ludothèque Pestalozzi (fbg du Lac 1) (jusqu'à 16 ans): *bibliothèque*, ma au ve de 10h à 12h et 14h à 18h, sa de 9h à 12h. *Ludothèque*, ma et je de 14h à 18h. Tél. 032 725 10 00.

Patinoires du Littoral

Ouverture au public: sem. du 20.02 au 24.02, me, patinage de 9h à 11h30 et de 14h à 16h15; je et ve, patinage de 9h à 11h30, patinage et hockey de 13h45 à 16h15; ve, patinage et fondue de 20h à 23h; sa, hockey de 12h à 13h30, patinage de 13h45 à 16h30; di, patinage de 10h à 11h45 et de 13h45 à 16h30, hockey de 12h à 13h30; sem. du 25.02 au 03.03, de lu à ve, patinage de 9h à 11h30 et de 13h45 à 16h15; sa, hockey de 12h à 13h30, patinage de 13h45 à 16h30; di, patinage de 10h à 11h45 et de 13h45 à 16h30, hockey de 12h à 13h30.

Piscines du Nid-du-Crô: Ouverture au public: Piscines intérieures du lundi au jeudi de 8h à 22h, vendredi de 8h à 19h30, samedi de 8h à 18h30, dimanche de 9h à 19h. Tél. 032 717 85 00, www.lessports.ch.

Boutique d'information sociale (rue St-Maurice 4), pour toutes questions à caractère social. Ouverture du lu au ve de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h. Tél. 032 717 74 10, e-mail: service.social.neuchatelville@ne.ch.

Centre de santé sexuelle - planning familial (rue St-Maurice 4), pour toutes questions relatives aux domaines de la sexualité, de la vie affective et de la procréation. Permanence lu, ma, me de 13h à 18h, je de 17h à 19h et ve de 14h à 18h. Tél. 032 717 74 35, e-mail: sante.sexuelle.ne@ne.ch.

Contrôle des habitants (rue de l'Hôtel-de-Ville 1), pour enregistrer vos arrivées, départ, déménagement, établir une pièce d'identité, un permis de séjour ou diverses attestations. Ouverture: lu 8h30 à 12h - 13h30 à 17h, ma 7h30 à 12h - ap-midi fermé, me 8h30 à 12h - 13h30 à 17h, je 8h30 à 12h - 13h30 à 18h, **jeudi 28 février fermeture à 17h**, ve 8h30 à 15h non stop. Tél. 032 717 72 20, e-mail: cdh.vdn@ne.ch.

Etat civil (rue de l'Hôtel-de-Ville 1), pour enregistrer tout changement d'état civil, statut personnel et familial, noms, droits de cité cantonal et communal, ainsi que sa nationalité. Ouverture du lu au ve de 8h30 à 12h, sauf ma dès 7h30, ou sur rendez-vous. Tél. 032 717 72 10, e-mail: ec.vdn@ne.ch.

Service communal de la sécurité (fbg de l'Hôpital 6), pour toutes questions relatives aux objets trouvés, parcage en ville, domaine public, propriétaire de chien, proximité et secteurs, places dans les ports, réception ouverte du lu au ve de 7h à 19h et sa de 7h à 15h. **Nouveau numéro de tél. 032 717 70 70.** De nombreuses prestations sont disponibles en ligne: www.neuchatelville.ch/securite.

Pharmacie d'office

La pharmacie de la Gare est ouverte tous les jours jusqu'à 20h30. Après 20h30, le numéro du service d'urgence N° 0848 134 134 communique les coordonnées du pharmacien de garde atteignable pour les ordonnances urgentes soumises à la taxe de nuit.

Permanence médicale

En cas d'absence du médecin traitant ou du dentiste, composer le N° **0848 134 134**.

Les services religieux

Cultes des samedi 23, dimanche 24 février, samedi 02 et dimanche 03 mars.

Collégiale, di 24.02, 10h, culte avec sainte cène; di 03.03, 18h, culte avec sainte cène.

Temple du Bas, je 21.02 et 28.02, 10h, méditation, salle du refuge; di 03.03, 10h, culte paroissial «A la croisée des chemins...» avec sainte cène, répétition des chants à 9h, école du dimanche et vente de fruits TerrEspoir.

Ermitage, chapelle ouverte tous les jours de 9h à 19h, pour le recueillement; di 24.02, 10h, culte avec sainte cène.

Chaumont, di 24.02, 11h15, culte avec sainte cène.

Serrières, di 24.02, 10h, culte avec sainte cène.

Valangines, di 03.03, 11h45, culte avec Présence Africaine chrétienne.

Hôpital Pourtalès, 10h, célébration animée par l'équipe ecuménique d'aumônerie de l'hôpital les 1^{er} et 3^e dimanches du mois.

Eglise catholique romaine

Basilique Notre-Dame, ve 22.02 et 01.03, 17h et sa 23.02 et 02.03, 11h, sacrement du pardon; di 24.02 et 03.03, 10h et 18h, messes.

Vauseyon, église Saint-Nicolas, di 24.02, 10h30, messe.

Serrières, église Saint-Marc, sa 23.02 et 02.03, 17h, messe; di 24.02 et 03.03, 10h15, messe en italien.

La Coudre, église Saint-Norbert, sa 23.02 et 02.03, 18h30, messe; di 24.02 et 03.03, 17h, messe en latin.

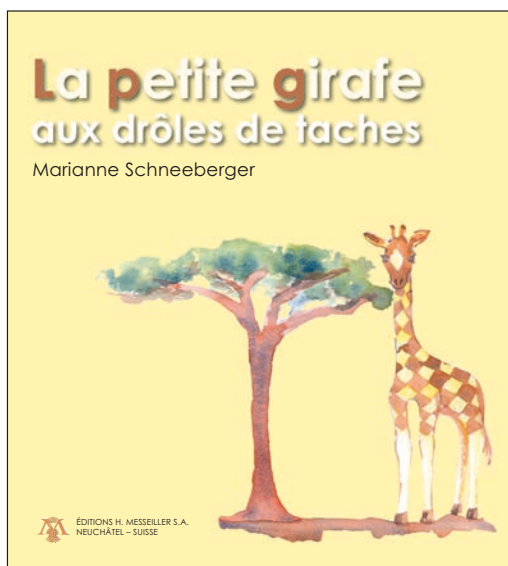
Mission portugaise: horaires disponibles sur www.cath-ne.ch/mision-portugaise.

Chapelle de la Providence, les 2^e, 3^e, 4^e dimanches du mois à 11h30, messe en polonais; les 1^{er} et 3^e samedis du mois à 16h30, messe en croate.

Eglise catholique chrétienne

Eglise St-Pierre (rue de la Chapelle 7) à La Chaux-de-Fonds, di 24.02 et 03.03, 10h, célébration.

Eglise St-Jean-Baptiste (rue Emerde-Vattel) à Neuchâtel, di 24.02, 18h, célébration; di 03.03, célébration à La Chaux-de-Fonds.



La petite girafe aux drôles de taches

Marianne Schneeberger

Une petite girafe se demande pourquoi ses taches sont si différentes de celles de ses semblables. N'obtenant pas de réponse de la part de ses parents, elle s'en va seule dans la vaste et dangereuse savane afin d'y rencontrer d'autres animaux qui, comme elle, sortent de l'ordinaire. De fil en aiguille, elle se rend compte que sa dissemblance comprend surtout bien des avantages, et non des moindres!

Volume de 40 pages intérieures au format 21 x 23 cm, impression en quadrichromie sur papier couché demi-mat 250 gm², couverture imprimée en quadrichromie, reliure cartonnée débordante cousue au fil.

Bulletin de commande

à envoyer à Messeiller SA, route des Falaises 94, 2000 Neuchâtel, edition@messeiller.ch

..... **ex.** de l'ouvrage «La petite girafe aux drôles de taches» de Marianne Schneeberger, au prix de **Fr. 23.-** / (TVA 2,5% incl.), frais de port et d'emballage en sus.

Nom / Prénom: _____

Rue et N°: _____

NP et localité: _____

Téléphone: _____

Date: _____

Signature: _____



Optimisez votre communication! Distribution dans tous les ménages de la Ville de Neuchâtel!

Parution: tous les mercredis
Délai: vendredi à 12 h
Tirage: 23'500 ex

Tarifs en quadrichromie (TVA non comprise)

- | | | |
|---------------------------------------|--|--|
| ① 98 x 60 mm
1 parution Fr. 150.- | ② 98 x 125 mm
1 parution Fr. 250.- | |
| ③ 200 x 60 mm
1 parution Fr. 250.- | ④ 200 x 125 mm
1 parution Fr. 480.- | ⑤ 200 x 285 mm
1 parution Fr. 950.- |

Rabais de répétition:

Insertion répétées sans changement de texte:
Dès 5x = 10% 10x = 15% 25 x = 20%

Encarts publicitaires,
(flyers, brochures ou autres) prix sur demande.

Réservez votre annonce par téléphone: 032 725 12 96 ou par email: genevieve@messeiller.ch



Plus de 200 athlètes récompensés par la Ville à l'occasion de la remise des mérites sportifs 2018



De grands sourires pour la photo souvenir! (Photos: Lucas Vuitel - Atelier 333)

Une pluie de médailles et de sourires

Près de 240 athlètes ont été récompensés mercredi dernier par la Ville de Neuchâtel à l'occasion de la remise des mérites sportifs 2018. Des championnes et champions qui ont, l'an dernier, réalisé un podium national ou international, en solo ou en équipe, dans l'eau, sur terre ou même sur glace. Des mérites spéciaux ont également été attribués.

Que ce soit en populaire ou à un haut niveau, la pratique du sport est largement encouragée en ville de Neuchâtel. Avec ses 52 infrastructures sportives – terrains, piscines, patinoires, salles... – le territoire communal regorge de lieux où s'entraîner, s'adonner à sa passion ou simplement bouger. Directeur des Sports, le conseiller communal Thomas Facchinetti l'a

rappelé au moment de remettre, en compagnie de la présidente de l'exécutif, Christine Gaillard, et de la présidente du Conseil général, Charlotte Opal, les mérites sportifs 2018.

Trois mérites spéciaux ont été attribués : au Club des lutteurs du vignoble, qui fêtait ses 100 ans l'an passé, au président de Neuchâtel Xamax FCS, Christian Binggeli, pour avoir permis

aux Rouge et Noir de retrouver l'élite suisse du football, ainsi qu'au Raid Handi-Forts, organisé à Besançon, ville jumelle de Neuchâtel, qui réunit athlètes en situation de handicap et valides autour d'un défi commun. Un raid qui a permis au fil des éditions de sensibiliser le grand public au handicap et de changer les regards. Le sport vraiment pour tous, c'est ça!



L'animateur Steve interroge Edouard Stähli, du Club des lutteurs du Vignoble.



Christian Binggeli reçoit un mérite « dirigeant » et remercie les Neuchâtelois.



Les autorités de la Ville avec les organisateurs du Raid Handi-Forts.



Les athlètes distingués ont reçu des entrées à Festi'neuch ou au cinéma. Chic!